

# Qualité de l'eau : « Nous avons régulièrement des niveaux de pesticides qui sont dépassés »

Julie Charrier-Jégo

**En Loire-Atlantique, à Nort-sur-Erdre, la qualité de l'eau potable est un sujet d'inquiétude pour la population et les élus. Le maire, Yves Dauvé, l'affirme : « Le principe de précaution doit s'appliquer dans les zones de captage »**

Initialement prévue le 6 décembre 2024, l'inauguration de la nouvelle unité de production d'eau potable de Nort-sur-Erdre a été reportée. Le nouvel équipement a été mis en service en mai dernier et il fonctionne bien. Grâce à ses filtres à charbon actif, les teneurs en ESA-métolachlore et en chlorothalonil R471811, deux micropolluants issus de la dégradation de pesticides, sont redescendues en dessous des seuils réglementaires.

## Nouvelles molécules préoccupantes identifiées

Mais à quelques jours de l'inauguration, prévue début décembre, deux nouvelles molécules préoccupantes ont été identifiées dans l'eau produite par l'usine.

Le captage alimente vingt-huit communes et pas moins de 80 000 habitants. Et il est considéré parmi les plus menacés des pollutions diffuses, d'après un rapport issu du Grenelle de l'environnement. L'un des principaux problèmes est la présence de S-métolachlore dans l'eau pompée et également une concentration de nitrates supérieure à la norme autorisée : 50 mg/l.

## Des filtres efficaces pour réduire les micropolluants

La nappe est résiliente mais on a un problème de qualité, nous avons régulièrement des niveaux de pesticides qui sont dépassés, explique le maire de Nort-sur-Erdre, Yves Dauvé. L'ARS a déjà recommandé de ne pas boire l'eau du robinet pour les femmes enceintes et les bébés pendant trois semaines, cela crée un doute et un climat d'insécurité hydrique pour les familles.

Le captage enregistre des taux de pesticides régulièrement élevés : Les nitrates sont remontés en flèche ces derniers mois. On n'avait pas pris l'option nitrate pour la station de traitement de l'eau, mais elle va être activée très prochainement.

## Les limites du classement en zone soumise à contraintes environnementales (ZCSE)

L' élu doute de l'efficacité du classement de la zone en ZCSE (zone soumise à contraintes environnementales). Ce classement ne va pas assez loin, oui les contraintes peuvent devenir obligatoires au bout de trois ans, mais si les pesticides ne sont pas interdits dans les 120 hectares de la zone de captage, cela ne suffira pas.

## **Le principe de précaution réclamé par l' élu**

L' élu réclame également l' application du principe de précaution par l' État : S' il y a un doute sur la santé des populations, on s' abstient. Pour ce sujet, on croit à une action dans la durée. Trois ans, ce n' est pas suffisant. Demain, si l' agriculteur part en retraite ou change de pratiques, il faut que les pesticides restent interdits sur la zone. Il faut que cela soit concrétisé par une proposition législative.